



DEL- 2026 - 0020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 15

OBJET :

AVIS SUR LE
PROJET DE
MODIFICATION DU
PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA
COMMUNE DE
MONTREVAULT SUR
ÈVRE

L'an Deux Mille Vingt-Six, le Jeudi 12 février
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 février 2026

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON AM CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B. ;

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M GAULTIER J-L, Mme CLÉRO V., M DUGUE V., M BAUDRY M., Mme HERBRETEAU M-A,

POUVOIRS : M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme DURAND A
M BAUDRY M a donné pouvoir à M EVIN P.

SECRETAIRE : Mme LAMBERT B.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune de Montrevault-sur-Èvre a engagé deux procédures de modification (n°3 et n°4) de son Plan Local d'Urbanisme.

Ces modifications visent notamment à :

- Réexaminer certaines zones d'urbanisation future dans un objectif de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- Promouvoir des opérations d'aménagement et de construction durables ;
- Anticiper les nouvelles formes d'habitat et d'activités ;
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle ;
- Adapter les équipements, commerces et services aux besoins futurs.

Considérant la nécessité d'adapter le document d'urbanisme aux évolutions du territoire et l'intérêt général que présente cette démarche,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ÉMET un avis favorable au projet de modification du PLU de la commune de Montrevault-sur-Èvre ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires à la poursuite de la procédure.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 16 FEV. 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 17 FEV. 2026

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus.

LE MAIRE,
Pascal EVIN